

Image not found or type unknown



Refus de carte de securite par la préfecture .

Par **vic diesel**, le **07/06/2010** à **16:38**

Bonjour,

je travaille depuis plus de 5 ans en tant que portier d'un pub resto de nuit ! j'ai fait une demande de carte professionnelle de sécurité qui a été refusée pour les motifs suivants !!
enquête diligentée dans le cadre de cette instruction, fait apparaître votre mise en cause pour des faits qui ont donné lieu à des procédures de la part des services de gendarmerie et de la police !! je tiens à préciser que mon casier 2 et 3 est vierge ! et que ces affaires ont ou étaient relaxées ou données sans suite ! comment faire pour pouvoir avoir ma carte professionnelle !! je vais perdre mon taf et ça c'est pas normal !! merci d'avance .